

MAIRIE DE SAINTE EULALIE GIRONDE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26/09/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six septembre, le conseil municipal de la commune de Sainte Eulalie, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de la Commune, sous la présidence de Monsieur Hubert LAPORTE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le mardi 20 septembre 2022.

Présents : Mesdames et Messieurs LAPORTE, AYAYI, DUTRUCH, LAURENTJOYE, COMPAGNON, CANUDO, YANINI, BORIES, MARIE, GENESTE, L'HOSTIS, VAURY, CHAPSAL, CUVIT, ARLABOSSE, ASO, BRISSON, ALLIOT, TESSIER, DUPUY, MANSION, SAGNET et HUEBER.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme PERRY ayant donné pouvoir à Mme AYAYI,
Mme BUYSE ayant donné pouvoir à M. DUTRUCH,
M. DIATTA ayant donné pouvoir à M. LAPORTE.

Absente :

Mme DUVERGER.

→ Madame AYAYI est nommée secrétaire de séance.

→ Monsieur le Maire propose de faire une minute de silence à la mémoire de Madame Christine BALDE.

→ Monsieur le Maire annonce que le PV ne sera plus signé que par le Maire et la secrétaire de séance depuis un texte du 1^{er} juillet 2022.

→ Madame HUEBER demande au Maire de remodifier le PV en raison d'éléments qui n'auraient pas été relatés à sa demande.

→ Monsieur le Maire rappelle que les propos de Mme HUEBER ont déjà été intégrés à sa demande.

→ Monsieur le Maire propose d'ajouter un point concernant une rétrocession rue des Fauvettes : l'ajout est **adopté à l'unanimité**.

→ **Adoption à l'unanimité** du procès-verbal du conseil municipal du 30/06/2022.

Début de la séance à 18h30